Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Service de protection de la jeunesse fête ses 50 ans d'existence en 2007

Pour marquer le 50e anniversaire du SPJ, deux projets sont mis sur pied: une manifestation comprenant une conférence publique du Dr Boris Cyrulnik, mardi 11 septembre, et un congrès les 12 et 13 septembre d'une part, ainsi que la publication d'un recueil de textes et de dessins produits par des enfants bénéficiant de l'intervention socio-éducative du SPJ d'autre part.

Le Service de l'enfance, qui regroupait les activités du Bureau de l'enfance de l'assistance publique, de l'Office cantonal des mineurs et de l'Office médico-pédagogique, est né en 1957 sous l'impulsion du Conseiller d'Etat Gabriel Despland. En 1970, à l'occasion d'une nouvelle répartition des tâches entre départements, ce service est devenu le Service de protection de la jeunesse.

En 50 ans, l'intervention socio-éducative en faveur des mineurs en danger a évolué, tout comme la perception sociale de la place des enfants, de leurs droits et de leurs devoirs, ainsi que les dégâts causés par la maltraitance physique ou psychologique. La protection des mineurs en danger dans leur développement et la surveillance de l'accueil d'enfants hors du milieu familial (notamment: familles d'accueil, accueil de jour, adoption) sont restées les tâches principales du SPJ. Ces missions ont été précisées et complétées par la Loi sur la protection de la jeunesse de 1978, puis par la Loi sur la protection des mineurs de 2004, qui a notamment parachevé le dispositif par la prévention primaire relative à la mise en danger des mineurs.

Ce jubilé sera l'occasion de tirer des enseignements du passé, de s'interroger sur l'évolution récente et d'envisager les enjeux futurs de la protection de l'enfance. Ce sera aussi l'occasion de réfléchir avec les professionnels de l'enfance à la complexité de l'intervention socio-éducative. La manifestation, intitulée " La famille pour grandir? ", comprendra notamment un congrès et une conférence publique du Dr Boris Cyrulnik (" Enfant tyran, ado violent ").

Ce cinquantième anniversaire offrira également l'occasion de réaffirmer la place centrale de l'enfant et de sa famille dans l'intervention du SPJ. A cet effet, la parole sera donnée à ceux que l'on entend rarement lorsque l'on parle de la protection de l'enfance: les enfants et les adolescents dont s'occupe le SPJ, qu'ils vivent avec leurs

parents ou qu'ils soient placés en institution ou en famille d'accueil. A cette occasion, un livre recueillant leurs textes, dessins ou autres formes d'expression sera ainsi édité en collaboration avec les Editions Ouverture.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 juin 2007

DFJ, Philippe Lavanchy, chef du service de protection de la jeunesse, 021 316 53 46 Marc Favez, responsable du projet " 50e anniversaire du SPJ ", 021 316 53 52 Programme et bulletin d'inscription au congrès et extraits du livre: www.vd.ch/spj-50ans